

M 2V15

Empire Français.

ANNEE

MENT

MAIRIE.

ture.

SION.

rrau.

YSE.

De cumont

la Cloche.

Y. 1851



Melun, le 9 Janvier 1851.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer
une lettre en date du 5 de ce mois,
par laquelle M. le Maire de cumont,
me fait connaître que l'abbé Signal,
desservant de cumont, chargé du
cérémonie de cumont, a défendu
de sonner l'Angelus, le mercredi,
à midi et le soir ainsi que l'usage
en est établi depuis long-temps.

Je vous prie, Monsieur, de
vouloir bien donner tels ordres que
vous jugerez convenables pour faire
cesser les causes de ces plaintes, qui
viennent confirmer celles qui vous sont
déjà soumises.

Je suis, agréer, Monsieur,
l'assurance de ma haute et respectueuse
considération,

Le Préfet,

A. J. B. B. B.